

Service instructeur

12^{ème} Commission –
N° CG-2011-5-12-5

Service Administratif de l'Assemblée

Service consulté

**BUDGET PRIMITIF 2012 : LES MOYENS DES SERVICES FONCTIONNELS DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
(HORS RESSOURCES HUMAINES, FINANCES ET BÂTIMENTS
DEPARTEMENTAUX)**

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'attribution des moyens financiers affectés à la réalisation des missions confiées aux services fonctionnels de l'administration départementale (hormis les Ressources Humaines, les Finances et les Bâtiments départementaux). A l'instar de l'ensemble des services de la collectivité, ils ont poursuivi leurs efforts d'optimisation budgétaire. En diminution, respectivement, de 12% et 4% par rapport aux Budgets Primitifs 2010 et 2011, les crédits proposés en 2012, en investissement et en fonctionnement, s'élèvent à :

- Moyens généraux : Dépenses : 8 089 000 €	Recettes : 100 000 €
- Patrimoine et Droit des Sols : Dépenses : 4 604 000 €	Recettes : 2 508 000 €
- Systèmes d'Information : 6 146 000 €	
- Affaires juridiques : 148 000 €	
- Documentation : 151 000 €	
- Moyens de l'Assemblée : 2 069 900 €	
- Moyens de la Direction Générale : Dépenses : 144 700 €	Recettes : 15 000 €
- Communication externe : 1 000 000 €	
TOTAL Administration Générale : 22 353 000 €	
<input type="checkbox"/>	
- Livre Foncier : 221 300 €	
<input type="checkbox"/>	
TOTAL GENERAL : Dépenses 22 574 300 €	Recettes : 2 623 000 €

I. LES MOYENS GENERAUX

La prévision budgétaire 2012 pour la DMG a été chiffrée à : 8 089 000 €

690 000 € pour l'investissement ;

7 399 000 € pour le fonctionnement.

Les postes de dépenses les plus importants sont résumés ci-après :

INVESTISSEMENT : 690 000 €

Programme B127 Bâtiments, travaux d'entretien :

310 000 € d'AP/CP proposés pour les travaux de grosses réparations et entretien des bâtiments départementaux (mises en conformité des ascenseurs, mises en conformité électrique, travaux d'étanchéité, installation système d'alarme anti intrusion et vidéosurveillance sur les nouveaux bâtiments, divers travaux sur le NHD, etc....).

Programme J111 Logistique :

170 000 € d'AP/CP proposés pour 2012. Cette inscription permettra d'acheter les matériaux et matériels nécessaires aux interventions des agents des Ateliers départementaux (projets pour 2012 : aménagement du CMS de Munster, locaux rue Gambetta, sécurisation de l'UFR de Guebwiller, etc...).

Ces crédits permettent également de répondre à toutes les demandes de services techniques relatives à des demandes d'acquisitions diverses pour le parc auto, matériels de maintenance, d'hygiène et sécurité, médical et de propreté des locaux.

Programme J114 Communication (signalétique) :

10 000 € d'AP/CP proposés afin de gérer les diverses dépenses pour manifestations, inaugurations et signalétiques des aménagements de futurs locaux.

Programme J115 Matériel et mobilier :

En ce qui concerne ce programme, 190 000 € d'AP/CP sont demandés en inscription de crédits pour 2012. Les dépenses prévisibles sont la continuité du renouvellement du parc de photocopieurs, l'acquisition d'équipements et matériels tels que mobilier, fauteuils ergonomiques pour les nouveaux sites. Ces crédits permettent également de satisfaire les demandes en matière d'instruments de précision et de mesure.

Programme I125 Matériel et mobilier MDPH :

Ce sont 10 000 € proposés pour assurer de petits travaux ou réparations sur les équipements ainsi que d'éventuels achats d'équipements ou mobiliers à remplacer.

FONCTIONNEMENT : 7 399 000 €

De nouvelles dépenses viendront impacter le budget de fonctionnement de la DMG en 2012. Elles concernent les charges de fonctionnement des sites désignés ci après :

- l'ancien site de l'UFR à GUEBWILLER 4 000 m²
- l'antenne territoriale Fil d'Ariane à ILLZACH 510 m²
- l'antenne territoriale de MUNSTER 710 m²
- l'antenne territoriale d'ENSISHEIM 280 m²
- l'immeuble de la sous-préfecture de Mulhouse
qui a été restitué au Département par les
services de l'Etat 2 000 m²

L'augmentation constante du coût de l'énergie impacte également les charges de fonctionnement (électricité, gaz, fioul, carburants). Ces charges supplémentaires ont été estimées à environ 120 000 €. Néanmoins, nous ressentons de façon significative, les effets positifs au niveau des résultats financiers des opérations lancées depuis quelques années en matière d'économies d'énergie. Les projets menés en vue de rendre nos actions plus performantes ont également des retours très positifs.

Les économies ainsi réalisées nous permettent de prévoir pour 2012 des dépenses de fonctionnement en diminution de 450 000 €, comparées à l'année 2011.

A titre d'exemple, les opérations qui ont produit les résultats financiers les plus significatifs sont les suivantes :

Le Parc automobile :

A l'occasion du renouvellement du marché de Location Longue Durée n°4 (LLD4), notre parc automobile a été réduit de 20 véhicules. Le kilométrage parcouru annuellement par notre parc automobile, qui s'établissait à environ 4 millions de km en 2009, est à la baisse, depuis deux ans, d'environ 200 000 km/par an, grâce à différentes actions mises en place et notamment le covoiturage. Cette tendance se confirme pour 2011. Les mêmes bases sont donc maintenues au niveau de notre budget avec une économie de 100 000 € pour 2012, comparativement aux deux années précédentes.

Renouvellement des presses numériques de reprographie de l'imprimerie :

Les presses numériques de reprographie au service de l'imprimerie ont été renouvelées en 2011 (noir et blanc, couleur). Une étude très fine de l'offre du marché pour ces outils d'impression nous a permis de les calibrer très précisément à nos besoins, et d'opter pour une acquisition plutôt que pour une location. L'économie réalisée au niveau du coût de la copie couleur a été de 60 % (0,035 € avec les presses en pleine propriété contre 0,0892 € précédemment).

L'économie réalisée au niveau du coût de la copie noir et blanc a été de 30 % (0,003 € contre 0,0043 €). Ces outils performants nous ont permis d'être plus réactifs et d'externaliser moins de travaux d'impression à nos partenaires titulaires des marchés d'impressions. A titre d'exemple, un pic de dépenses a été atteint en 2006 à hauteur de 793 000 € pour ces prestations externalisées, à comparer aux dépenses de 2010 et de 2011 où elles ont été limitées à environ 240 000 €.

Les tournées du courrier auprès des sites distants :

Les tournées journalières du courrier auprès des sites distants étaient réalisées avec nos effectifs et nos véhicules. Ces prestations ont été externalisées en 2011 à une société de coursiers. L'économie ainsi réalisée annuellement a été chiffrée à 80 000 €.

Nettoyage des locaux :

Une recherche d'économies a été réalisée dans l'exécution des prestations de nettoyage des locaux. Elles concernent principalement :

- la réduction des fréquences de nettoyage des sols et des vitrages tout en maintenant un niveau d'hygiène optimal pour les locaux sensibles ;
- l'optimisation des cadences et des surfaces à nettoyer par agent ;
- la participation des agents départementaux aux opérations de vidage des corbeilles à papier.

L'économie annuelle réalisée de 214 000 € (15% du budget nettoyage) est d'autant plus significative, que les surfaces à entretenir évoluent à la hausse, et que les coûts des prestations externalisées évoluent également à la hausse. Les départs à la retraite de notre personnel de ménage ne sont pas remplacés. L'effectif total de ce personnel est passé de 35 à 22 agents entre 2008 et 2011, faisant réaliser à la DRH une économie supplémentaire annuelle de 135 000 €. Il est intéressant de noter que ces optimisations n'affectent en rien le degré de satisfaction de nos services clients puisque les enquêtes de qualité révèlent un niveau de satisfaction de 98 %.

Mobilier :

L'équipement mobilier de bureau a été standardisé en 2003 pour tous les agents. Ce standard a simplifié nos stocks et nos déménagements puisque seuls les dossiers sont déplacés lors d'un transfert de service, diminuant ainsi ces coûts. Les investissements réalisés sont pérennes dans le temps et nous permettent aujourd'hui de ralentir très fortement ces achats, puisque 70 % des agents bénéficient aujourd'hui de cet équipement standardisé.

D'autres dispositions prises en faveur des économies à réaliser :

- réduction des sources lumineuses dans les locaux et les circulations tout en maintenant des niveaux d'éclairage conformes aux seuils fixés par la réglementation ;
- extinction des éclairages extérieurs de façades et de parkings après 23 heures ;
- installation de lampes à faible consommation d'énergie et installation de dispositifs automatiques d'éclairage ;
- optimisation des installations de chauffage et de rafraîchissement des locaux en favorisant la géothermie ;
- réduction des équipements individuels de confort en les mutualisant dans les espaces partagés ;
- les agents ont été encouragés à adopter un comportement citoyen en réduisant les consommations électriques, de chauffage, d'eau...écogestes.
- réglage en recto verso par défaut des copieurs ;
- renforcement des exigences d'efficacité énergétique lors de l'achat d'équipements, calcul du coût global des appareils, allongement de la durée de vie des équipements etc....

L'adoption de ces dispositions a généré une baisse des dépenses de fonctionnement, estimées annuellement à 150 000 €.

Les recettes prévues pour 2012 (recettes du PIM TRAVAUX) sont estimées à hauteur de 100 000 €.

II. PATRIMOINE ET DROIT DES SOLS

LES DÉPENSES

INVESTISSEMENT

La prévision budgétaire 2012 en section d'investissement aboutit à des propositions d'inscriptions d'un montant total de 1 057 400 € en AP et de 2 158 000 € en CP, réparties comme suit :

Acquisitions pour la voirie départementale – programme B151

AP 747 400 € - CP 2 146 690 €

Opérations démarrées :

AP 447 000 € - CP 1 846 290€

Certaines acquisitions sont d'ores et déjà validées par la Commission Permanente, parmi lesquelles notamment :

- l'acquisition de la dernière propriété nécessaire pour la déviation de RETZWILLER. Cette acquisition a été approuvée le 15 mai 2009, pour 1 200 000 €, mais les vendeurs avaient souhaité le report de la transaction.
- la DUP de DANNEMARIE nécessite également des inscriptions complémentaires pour 400 000 € en AP, autant en crédits de paiement.
- déviation de BALLERSDORF (3^e tranche approuvée le 9/9/2011) : 70 000 € de crédits de paiement.

- ILLFURTH, protection contre les crues entre ILLFURTH et SPECHBACH, 35 000 € d'AP, autant de crédits de paiement.
- RIEDISHEIM RD56III – giratoire « du couvent », acquisitions approuvées le 9/09/2011 : 55 000 € de crédits de paiement.
- HORBOURG-WIHR – RD 418, Commission Permanente du 23/09/2011 : 33 000 € de crédits de paiement.

Régularisations :

AP 189 400 € - CP 189 400 €

Il s'agit de travaux routiers terminés, dont les emprises traversent des propriétés privées, qu'il convient d'acquérir auprès des propriétaires. Les opérations présentées sur Sainte-Marie-Aux-Mines concernent des travaux réalisés par l'Etat avant le transfert de la route dans le domaine départemental.

- régularisation au droit de la RD 459 entre SAINTE-MARIE-AUX-MINES et LIEPVRE : 128 400 € en AP et en crédits de paiement. Travaux réalisés par l'Etat.
- SAINTE-MARIE-AUX-MINES, RD 459, rue Clemenceau, pour un montant de 36 000 €. Travaux réalisés par l'Etat.
- BRUNSTATT – suppression du PN3 : 25 000 €. Opération déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral du 19 juin 2007. Les travaux ont été réalisés, mais il reste des négociations à terminer avec RFF.

Opérations nouvelles :

AP 111 000 € - CP 111 000 €

- A WINTZENHEIM – RD417, l'inscription de 30 000 € est proposée en AP et en crédits de paiement, pour l'acquisition d'environ 12 ares de terrains viticoles afin de rétablir une largeur de 4 mètres au chemin de défruitement de la RD 417 menant au bassin d'orage. Travaux déclarés d'utilité publique (arrêté du 30 octobre 2009).
- ENSISHEIM – aménagement RD201/RD430 et liaison A35 : 10 000 € en AP et en crédits de paiement. Le principe des travaux a été approuvé par délibération soumise à la Commission Permanente par la DRT le 4 septembre 2009, et la DUP est en cours.
- Aménagement du carrefour situé à WINKEL RD432/7BIS : Acquisitions à hauteur de 1000 €. Les travaux ont été approuvés par délibération soumise à la Commission Permanente par la DRT le 7 décembre 2010.

Acquisitions pour les opérations hors voirie – programme B156

AP 310 010 € - CP 11 310 €

Une inscription d'autorisation de paiement, pour l'acquisition du bâtiment I de la cité administrative de COLMAR : les négociations en cours avec l'Etat sont susceptibles d'aboutir à l'acquisition du bâtiment pour les besoins des archives départementales. Vu l'urgence signalée par les archives, il vous est proposé d'inscrire des crédits à cet effet sur 2012 afin de ne pas retarder l'aboutissement de ce dossier. Avec votre accord, elle pourrait être de 300 000 € en AP, étant entendu que l'inscription des crédits de paiement interviendra lors de la décision modificative selon l'aboutissement des négociations.

FONCTIONNEMENT

D'un montant prévisionnel total de 2 446 400 €, en baisse de 15 % par rapport à l'exercice 2011, ces dépenses se répartissent comme suit :

. Primes d'assurances – programme B055

Le budget consacré aux assurances de la collectivité (programme B055) représentera 815 000 €, stable par rapport au BP 2011.

. Opérations hors voirie – programme B056

Ces dépenses de fonctionnement représenteront 1 631 200 €, soit une baisse de 5,57 % par rapport au BP 2011. Cette baisse résulte de la fermeture, fin 2010 et courant 2011, de 8 sites loués, ainsi que de la trêve de loyer pour le pôle gérontologique de COLMAR, le propriétaire ayant accordé la gratuité du loyer de l'année 2012 en contrepartie de la prise en charge d'une partie des travaux.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ces recettes sont prévues à hauteur de 1 838 000 €, comme suit :

. Primes d'assurances – programme B655

Les remboursements de sinistres attendus pour l'exercice 2012 peuvent être évalués à un montant de 250 000 €, stable par rapport au BP 2011.

. Opérations hors voirie – programme B656

En 2012, les recettes immobilières devraient représenter 1 588 000€, dont :

- 660 000 €, de revenus des locations de propriétés départementales (loyers et remboursements de charges), identiques aux prévisions 2011.
- 928 507 € au titre du report du bail emphytéotique pour la caserne en construction à HOHROD (928 000 €).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- 670 000 € en provenance des ventes de terrains et d'immeubles départementaux sans affectation.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS DE LA DPS :

Progr	LIBELLE	AP nouvelle proposée en 2012	Dépenses		Recettes
			Dep Invest	Dep Fonct	Fonct
B024A	EXTENSION HOTEL DU DEPARTEMENT				
B051	ACQUISITIONS DE VOIRIE	747 400	2 146 690		
B055	ASSURANCES	-		815 000	250 000
B056	AUTRES OPERATIONS	310 010	11 310	1 631 400	2 258 000
		1 057 410	2 158 000	2 446 400	2 508 000

III LES SYSTEMES D'INFORMATION

Le budget 2012 est élaboré à partir des projets (ou opérations) recensés par la D.S.I., sur la base des demandes de la Direction Générale et des services de la collectivité. Il s'élève à 6 146 000 €.

Par souci de lisibilité, les crédits demandés au titre du BP 2012 sont organisés par opérations globales.

INVESTISSEMENT

Programme J121 - Projets informatiques

Ce programme regroupe les investissements rattachés aux projets informatiques de la Collectivité. Il est divisé en cinq opérations globales.

- Systèmes d'Information des services ressources

Cette opération globale regroupe l'ensemble des investissements associés aux projets informatiques des directions et services « supports » du Conseil Général (Directions des Finances, des Ressources Humaines, des Systèmes d'information, des Moyens Généraux, de la Commande Publique, etc ...).

Le budget total à prévoir, sur cette opération, est de 348 000 € en CP. Une partie de ce budget sera affectée aux projets déjà engagés, l'autre moitié étant réservée aux nouveaux projets (100 000 €) - tous secteurs confondus - qui seront soumis à un comité d'arbitrage fin 2011 - début 2012.

- Systèmes d'Information de la Solidarité

Cette opération globale regroupe l'ensemble des projets dédiés aux Directions de la Solidarité tels que l'aide sociale de terrain ou l'informatisation du FSL. Le budget à prévoir est de 235 000 € en CP.

- Systèmes d'Information services développement des territoires

Cette opération globale concerne les projets informatiques dédiés des services intervenant sur les territoires (hors Solidarité).

A ce stade aucun nouveau projet n'a été acté pour l'année 2012. Il n'est toutefois pas exclu qu'une partie du budget réservée aux nouveaux projets, après arbitrage, soit affectée à cette opération.

Le budget à prévoir est de 80 000 € en CP pour permettre la finalisation du projet d'informatisation des Archives.

- Postes de travail et outils associés

Cette opération globale regroupe les projets d'investissement récurrents qui permettent le renouvellement du patrimoine informatique du Conseil Général lié au poste de travail dont la durée moyenne de fonctionnement est fixée à 6 ans (postes informatiques, périphériques d'impression, licences, ...). Le budget à prévoir est de 360 000 euros en CP.

- Infrastructure centrale et outils associés

Cette opération globale regroupe les projets d'investissement annuels liés à l'infrastructure centrale (Serveurs et licences associées) dont le remplacement de certains matériels est nécessaire pour maintenir un niveau de service efficient. Le budget à prévoir est de 280 000 euros en CP.

Le budget global à prévoir au titre de ce programme s'élève à 2 782 000 euros en AP et 1 303 000 euros en CP.

Programme J122 - Réseaux de télécommunications

Ce programme contient une opération globale relative aux infrastructures réseaux et télécoms et outils associés.

Ce programme permet de développer l'infrastructure réseau de la collectivité afin d'améliorer les performances. Il s'agit principalement d'opérations annuelles liées aux câblages de nouveaux sites et l'acquisition de matériel de téléphonie.

Le budget global à prévoir pour ce programme s'élève à 237 000 euros en AP et 237 000 euros en CP.

Programme E159 - Equipements informatiques des collègues

Ce programme a été créé dans le cadre du plan pluriannuel d'équipement informatique des collègues dont l'échéance était fixée à fin 2011.

Cependant, afin de poursuivre l'investissement en matière d'équipements informatiques dans ce domaine, il est proposé de maintenir le même niveau de dotation pour l'exercice 2012, soit 470 000 € pour l'ensemble des 57 établissements publics. Ce budget est piloté en lien avec le Service des Actions Educatives.

Dans le cadre de la restructuration du collège Jean Macé de Mulhouse et afin de profiter des prix des marchés gérés par la D.S.I., il est prévu l'acquisition d'équipement pour un montant de 100 000 € dont 60 000 € pour l'année 2012. Cette opération sera réalisée en lien avec la Direction de l'Architecture et le Service des Actions Educatives.

Le budget global à prévoir au titre de ce programme s'élève à 530 000 € en AP et 530 000 € en CP.

FONCTIONNEMENT

Programme J621 - Informatique courant

Ce programme regroupe essentiellement les opérations permettant la maintenance et prestations associées des équipements informatiques en place tant au niveau des matériels que des logiciels. Il est à noter que sur ce programme, 97% des montants sont liés à des engagements contractuels. Afin de permettre une même lecture des budgets prévus en investissement et en fonctionnement, une décomposition similaire a été adoptée sur ce programme.

- Systèmes d'Information des services ressources : maintenance et prestations associées

Cette opération regroupe la maintenance des logiciels utilisés par les directions et services « supports » du Conseil Général (Directions des Finances, des Ressources Humaines, des Systèmes d'information, des Moyens Généraux, de la Commande Publique, du Patrimoine et du droit des Sols, etc).

Elle prend également en compte l'abonnement aux nouveaux logiciels de gestion du patrimoine informatique et du système de messagerie, qui utilisent tous deux des technologies *d'informatique en nuage* (utilisation de ressources mutualisées externe). 100 000 € sont également réservés à des nouveaux projets pouvant être développés avec cette nouvelle technologie. Ils seront soumis au comité d'arbitrage fin 2011 - début 2012.

Le budget à prévoir est de 771 000 € en CP.

- **Systèmes d'Information de la Solidarité : maintenance et prestations associées**

Cette opération regroupe essentiellement la maintenance du logiciel Perceaval (modules "Assistants Maternelles", "Aides Financières", "ASE", "Signalement", "Paie des Assistants Familiaux", PAPH, MDPH et RSA), du logiciel GIES pour les pôles gérontologiques et du logiciel permettant la télétransmission SESAM-VITALE.

Le budget à prévoir est de 177 500 € en CP.

- **Systèmes d'Information services développement des territoires : maintenance et prestations associées**

Cette opération regroupe les maintenances des logiciels pour la DAR, DRT, DEVI, le LVD et la Médiathèque Départementale.

Le budget à prévoir est de 256 775 € en CP.

- **Postes de travail et outils associés : maintenance et prestations associées**

Cette opération regroupe l'achat de consommables pour imprimantes ainsi que l'achat d'accessoires et de pièces détachées pour la réparation et la maintenance des postes de travail. Le coût des prestataires chargés de la hotline et des interventions impacte également cette opération (736 000 €).

Le budget à prévoir est de 904 500 € en CP.

- **Infrastructure centrale et outils associés : maintenance et prestations associées**

Cette opération regroupe la maintenance liée à l'infrastructure centrale tant au niveau du matériel (serveurs, stockage et sauvegarde), des logiciels (anti-spam, filtrage d'URL, base de données...) que du coût des prestataires chargés de son exploitation (610 000 €).

Le budget à prévoir est de 869 000 euros en CP.

Le budget global à prévoir de ce programme s'élève à 2 979 000 € en crédit de paiement (CP).

Programme J622 - Réseaux de télécommunications

Ce programme permet le financement des frais de télécommunications (téléphonie fixe, téléphonie mobile, internet et interconnexions des 98 sites) ainsi que la maintenance des matériels afférents. Ce programme a été divisé en deux opérations globales :

- **Frais de télécommunication**

Le budget à prévoir est de 900 000 € pour 2012. L'estimation est issue des travaux effectués par l'assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement des contrats avec les opérateurs de télécom, dont la mise en service intervient en novembre 2011.

- **Infrastructure réseaux et télécommunications : maintenance et prestations associées**

Cette opération regroupe les contrats de maintenances des logiciels et des matériels nécessaires au fonctionnement du réseau de télécommunication du Conseil Général.

Le budget à prévoir est de 127 000 € en CP.

Le budget global de ce programme s'élève donc à 1 027 000 € en crédit de paiement (CP).

Programme E659 Informatisation des collèges - abonnement internet haut-débit

Ce programme a pour objet de financer les abonnements internet haut-débit suite à la passation d'un marché dans le cadre du groupement de commande avec la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin. Ce marché commun a pour objectif d'offrir le meilleur service au meilleur coût à l'ensemble des collèges et lycées alsaciens en permettant la souscription, chaque fois que possible, d'abonnements par « grappes » d'établissements.

Ce budget est piloté en lien avec les Services des Actions Educatives.

Le budget global à prévoir pour ce programme s'élève à 70 000 € en crédit de paiement (CP).

Pour mémoire, la D.S.I. gère un parc de plus de 9300 équipements, répartis en 2 153 postes de travail (dont 302 portables), 701 imprimantes, 122 serveurs, 1 910 postes téléphoniques fixes et 357 téléphones mobiles, l'ensemble étant réparti sur 98 sites différents. La D.S.I. gère également un parc applicatif de plus de 280 logiciels.

Le budget global pour la Direction des Systèmes d'Informations s'élève donc, au titre du Budget Primitif 2012 tous programmes confondus, à :

	Autorisation de Programme	Crédit de Paiements	
	Montant	Montant	écart par rapport au BP2011
Investissement	3 549 000 €	2 070 000 €	-20,81 %
fonctionnement	-	4 076 000 €	+ 0,25 %
Total	3 549 000 €	6 146 000 €	- 7,99 %

IV. LES AFFAIRES JURIDIQUES

La défense des intérêts du Département nous amène à engager des frais relatifs à l'assistance juridique et à la gestion des contentieux. Le BP 2012 prévoit à ce titre un crédit de 100 000 €.

Par ailleurs, un crédit de 48 000 € est prévu au titre d'une subvention de fonctionnement pour l'Institut du Droit Local Alsacien-Mosellan qui sera individualisée par la Commission Permanente.

	AP	CP I	CP F	TOTAL CP 2012
Affaires Juridiques	-	-	148 000 €	148 000 €

Contributions pour le Livre Foncier Informatisé d'Alsace Moselle :

Depuis 2009, le Livre Foncier Informatisé, exploité par l'Établissement Public d'Exploitation du Livre Foncier Informatisé (**EPELFI**), fournit une situation complète et claire des droits réels et rend un service rapide et de qualité. Conformément à la loi du 4 mars 2002, les Départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle sont membres de cette structure au côté de l'Etat, la Région Alsace, l'Institut du Droit Local et le Conseil Interrégional des Notaires.

La Commission Permanente dans sa séance du 6 septembre 2009 a approuvé la convention de financement de l'EPELFI. Cette convention fixe la participation des 3 départements aux coûts d'investissement que devra engager l'EPELFI de 2009 à 2018 pour maintenir l'application informatique dans les standards technologiques et

fonctionnels, l'Etat supportant les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement immobilier. Signée en novembre 2009, elle prévoit :

- ⇒ la résiliation de plein droit de cet accord en cas de remise en cause de la taxe de publicité foncière.
- ⇒ la minoration des parts contributives respectives de chaque partenaire (Etat – départements) aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, au regard des produits de redevance encaissés.
- ⇒ la garantie de l'affectation réelle des contributions des 3 départements aux dépenses d'investissement notamment au renouvellement de l'application informatique.

Conformément à nos engagements, je vous propose de voter un crédit de paiement pour 2012 de 221 300 € conformément au tableau ci-après.

En contrepartie, notre collectivité continuera à encaisser le produit de la taxe de publicité foncière de 0,6%, initialement affectée au financement du projet d'informatisation. A titre d'information, ce produit s'est élevé à :

- ⇒ 3 289 641 € pour 2010,
- ⇒ 2 476 274 € fin juillet 2011.

Enfin, par dérogation au règlement financier approuvé par le Conseil Général, il est proposé que la subvention d'investissement soit versée sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président de l'Etablissement ou par délégation le Directeur ainsi que d'un titre de recettes.

	AP	CP I	CP F	TOTAL CP 2012
Livre Foncier Informatisé Exploitation	-	221 300 €	-	221 300 €
Total	-	221 300 €	-	221 300 €

V. LA DOCUMENTATION

Le service Documentation gère la totalité du budget relatif aux abonnements et à l'acquisition des ouvrages et documents pour l'ensemble des services du Conseil Général.

Les coûts d'abonnements

Le coût des 649 abonnements actuellement souscrits s'élève, en 2011, à 144 000 €

Le volume des dépenses par type de document est quasi identique à l'année précédente :

- Les périodiques sur support papier représentent 34% du coût total des abonnements (+1%) ;
- 31% de la dépense sont consacrés aux ressources numériques (-3%) ;
- 18% du budget abonnements sont attribués à la presse quotidienne régionale et nationale ;
- Les 17% restant correspondent aux encyclopédies à mises à jour (+2%).

Suite à la campagne de renouvellement des abonnements effectuée auprès des services du Conseil Général, il est prévu, pour 2012, une diminution de 56 abonnements, ce qui représente une économie de 4 600 €. Il a également été réalisé une étude afin d'estimer les gains potentiels générés par le transfert du papier vers le

numérique. Il s'avère que ce type de support est généralement plus onéreux que l'équivalent papier, en raison surtout de l'obligation de multiplier le nombre de licences afin de pouvoir donner accès à l'information à tous les lecteurs concernés.

Il a cependant été possible de retenir trois solutions :

- Le passage vers le numérique de trois publications éditées par les éditions Dalloz. Même si cette solution n'apporte ni gain ni surcoût financier, elle permet cependant un gain de place et de temps d'archivage. Cette solution permet aussi une lecture simultanée de la revue ;
- Les supports papier et Cédéroms du Vidal vont être supprimés en faveur du site Internet engendrant une économie de 295 € ;

La solution proposée par les éditions Elsevier est la plus économique : la suppression de 19 abonnements papier à leurs titres en faveur de leurs équivalents numériques permettra une économie de 2 100 €.

Le total des économies ainsi obtenues grâce aux résiliations et changements de support est d'environ 7 000 €. De ce fait, au titre des achats d'abonnements, il est proposé une baisse des crédits en sollicitant un montant de 136 000 €.

Les achats d'ouvrages

Afin de permettre l'accroissement et la mise à jour des collections, tant celles du service Documentation que celles conservées dans les Directions du Conseil Général, il est sollicité un montant de 15 000 €.

En conséquence, le service Documentation sollicite un crédit total de 151 000 € en baisse de près de 4,5 % par rapport à 2011.

VI LES MOYENS DE L'ASSEMBLEE

Lors de la séance du 14 avril 2011, notre Assemblée a adopté le montant des indemnités des conseillers généraux et frais divers, en application des dispositions de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Il est donc nécessaire d'inscrire des crédits répartis comme suit :

- 822 000 € pour les indemnités ;
- 115 000 € pour les cotisations patronales ;
- 260 000 € pour les cotisations salariales (charges sociales et caisses de retraite complémentaires) ;
- 90 000 € pour les frais de déplacements ;
- 10 000 € pour les frais de formation des élus ;
- 12 400 € pour les moyens mis à disposition des groupes d'élus, notamment les fournitures de bureau et la documentation.

A ces crédits, s'ajoutent :

- la contribution d'équilibre à l'Association de Secours et d'Entraide des Conseillers Généraux et Anciens Conseillers Généraux du Haut-Rhin (ASECOHR) pour un montant de 234 000 € ;
- les frais de fonctionnement courant (alimentation, achats divers, fêtes et cérémonies,...) d'un montant de 341 500 €.

Par ailleurs, il est proposé pour 2012 d'inscrire 177 000 € au titre du Fonds d'Intervention Culturelle et Sociale (FICS) destiné à des interventions en faveur d'associations qui, vu leur caractère, ne peuvent émerger sur le budget départemental dans le cadre des critères mis en place.

Enfin, un crédit de 8 000 € est proposé au titre des frais de transcriptions des séances de l'Assemblée départementale (réunions publiques ...).

VII LES MOYENS DE LA DIRECTION GENERALE

Les moyens de la Direction Générale se décomposent en trois grandes masses :

Les Concours divers :

Il s'agit là des moyens affectés aux frais de représentations s'élevant à **6 000 €** et des cotisations à l'Association des Départements de France (ADF) et à l'Association de Soutien pour l'Exercice des Responsabilités Départementales et Locales (ASERDEL) d'un montant de **73 700 €**.

Le Conseil de Gestion :

Pour l'année 2012, le budget de la Mission contrôle de Gestion est établi à **20 000 €** en dépenses et **15 000 €** en recettes. Les 20 000 € seront consacrés à des études financières, dont une fraction non négligeable sera cofinancée par la Caisse des Dépôts.

La démarche Qualité :

Afin de poursuivre la dynamique d'amélioration continue engagée au sein de la Collectivité une autorisation d'engagement de 60 000 € sur 3 ans (2011-2012-2013) a été accordée en 2011 à raison de 20 000 € par an pour les audits de certification, réajustée à 15 739,36 € pour 2012 et 2013. Pour 2012, un crédit **de 45 000 €** est proposé pour les actions suivantes :

15 800 € pour les audits de certification

- **selon la norme ISO 9001 pour les périmètres suivants :**

L'instruction des demandes d'agrément des assistants maternels et familiaux (1ères demandes, renouvellements et modifications) ;

L'information, l'accompagnement et la délivrance d'agrément en vue d'adopter ;

La gestion des dossiers de demande de subvention dans le cadre de la subvention globale du Fond Social Européen ;

La formation en assurant l'adéquation de la compétence des agents à leurs postes de travail ;

La gestion, la coordination, le suivi et la promotion de l'action politique du Président et des représentants de la Collectivité ;

La sécurité des usagers des routes départementales par une surveillance régulière, des actions immédiates, une information du public, en toute saison ;

La maintenance de l'ensemble des applications de l'unité WEB et l'accompagnement des utilisateurs dans l'optimisation de leurs missions en concevant des outils adaptés ;

La rédaction des pièces administratives des marchés supérieurs à 45 000 € et gestion de l'intégralité de la procédure d'attribution : de la passation à la notification ;

La gestion des subventions ;

Et l'accueil téléphonique et physique intégré à ces périmètres.

- **selon les normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 pour :**

Le nettoyage dans les locaux à usage administratif, technique, médico-social ou laboratoire :

- **2 750 € pour l'audit de certification selon la norme FSC pour :**
La gestion du patrimoine forestier départemental
- **2 450 € pour l'adhésion au Mouvement Français pour la Qualité**
- **24 000 € pour poursuivre la formation des auditeurs et l'accompagnement des services** par un Cabinet conseil.

VIII LA COMMUNICATION EXTERNE

Les propositions budgétaires pour l'année 2012 concernant la Direction de la Communication s'inscrivent dans la continuité des choix opérés sur la période 2008-2011. Elles répondent à un double objectif :

- La bonne prise en compte des objectifs politiques (5P), à savoir :
 - la proximité
 - le partage des solidarités
 - la prospérité
 - la performance
 - la protection
- L'adaptation des organisations, des actions et modes opératoires pour limiter l'impact des contraintes financières et préserver (voire améliorer) le volume des communications produites par la Direction.

La Direction de la Communication a, lors des quatre dernières années, diminué son budget de 34,14 %, soit une baisse d'environ 11,38 % par an.

- en 2008 de 1 540 000 €
- en 2009 de 1 457 280 €
- en 2010 de 1 210 000 €
- en 2011 de 1 137 000 €

Les grandes orientations du Budget 2012 : le budget proposé au titre de l'année 2012 s'élève à 1 000 000 €, soit une baisse de 137 000 € par rapport au Budget Primitif précédent. Les actions nouvelles ou propositions de redéploiement :

L'inscription d'une enveloppe de **31 680 €** pour la **maintenance** et le **développement du site internet** complétée par une enveloppe de **20 000 €** dédiée à la **couverture audiovisuelle annuelle** et à la **mise en ligne des productions sur la web TV** ;

L'inscription d'une enveloppe de **119 123 €**, au titre de la promotion des actions de communication thématiques, complétée par une enveloppe de **26 196 €** pour des publicités diverses et une enveloppe de **189 919 €** pour la mise en œuvre de plans médias dans la presse généraliste régionale, dont des partenariats médias annuels ;

L'inscription d'une enveloppe de **3 000 €** pour **les supports de signalétique événementielle** (foires, stands, expos, calicots, chronos expos, bâches) ;

La réduction à **40 000 €** de l'enveloppe dédiée au **réseau « écrans publicitaires »** dans le Sud Alsace ;

L'inscription d'une enveloppe de **38 872 €** pour la **participation du Conseil Général aux grandes foires départementales** : la Foire de Printemps et les Journées d'Octobre de Mulhouse, la Foire aux Vins de Colmar ;

L'inscription d'une enveloppe de **15 506 €** pour le confortement et le développement des relations presse et des relations publiques ;

L'édition de 5 numéros de Haut-Rhin Magazine pour un montant de **484 000 €** ;

L'inscription d'une enveloppe de **25 000 €** au titre **du développement**.
L'inscription d'une enveloppe de **6 704 €** dédiée aux charges générales.

O-O-O

En conclusion, je vous propose :

- de voter l'inscription des autorisations de programmes nouvelles et complémentaires et des crédits affectés aux dépenses suivantes :

	PROPOSITIONS BP 2012				
	Investissement AP	DEPENSES		RECETTES	
		Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Systèmes d'information	3 549 000 €	2 070 000 €	4 076 000 €	0 ,00€	0 ,00€
Moyens généraux	690 000 €	690 000 €	7 399 000 €	0,00 €	100 000 €
Patrimoine et Droit des Sols	1 057 410 €	2 158 000 €	2 446 400 €	670 000 €	1 838 000 €
Moyens de l'Assemblée	0,00 €	0,00 €	2 069 900 €	0,00 €	0,00 €
Moyens de la Direction Générale	0,00 €	0,00 €	144 700 €	0,00 €	15 000 €
Communication externe	0,00 €	0,00 €	1 000 000 €	0,00 €	0,00 €
Affaires juridiques	0,00 €	0,00 €	148 000 €	0,00 €	0,00 €
Documentation	0,00 €	0,00 €	151 000 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL Administration Générale :	5 296 410 €	4 918 000 €	17 435 000 €	0,00 €	1 953 000 €
Livre Foncier	0,00 €	221 300 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	5 296 410 €	5 139 300 €	17 435 000 €	670 000 €	1 953 000 €

- de m'autoriser à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants, ainsi que les décisions ultérieures s'y rapportant ;

- d'approuver les modalités de versement de la subvention d'investissement pour 2012 à l'Etablissement Public pour l'Exploitation du Livre Foncier Informatisé pour l'exploitation du Livre Foncier informatisé, conformément aux dispositions figurant au rapport ;
- de m'autoriser à engager les actions nécessaires et les dépenses correspondantes, dans le cadre de l'exécution du budget de la communication institutionnelle du Département et du budget relatif aux Moyens de l'Assemblée ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'individualisation des subventions et la mise en œuvre et le suivi des dossiers figurant dans le rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'H' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER